

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU

15 FEVRIER 2017

L'an deux mil dix-sept, le quinze février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de **MONTFAUCON EN VELAY**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire des ses séances, sous la présidence de **Mr Jean FAYARD, Maire.**

Nombre de conseillers afférent au Conseil Municipal : 15
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 14
Absents : 0
Pouvoir : 1

Date de convocation : 07/02/2017

Date d'affichage : 07/02/2017

PRESENTS : MM.TARDIOU, BARRALON, SABY, GRANGETTE, MOULIN, MOUNIER, TEYSSIER.

MMES JAMES, EMONET, GAUER, SMAJDOR, DÉCOT, MASSARDIER

ABSENTS : RICHARD (pouvoir)

Mr Lucien MOUNIER a été élu secrétaire.

POUR : 15 CONTRE : ABSTENTIONS :

OBJET DE LA DELIBERATION : RÉNOVATION ET EXTENSION DES VESTIAIRES DU FOOT

La commission d'appel d'offres s'est réunie le vendredi 12 janvier 2017 en Mairie pour l'ouverture des plis concernant la construction les vestiaires du Foot.

Après vérification des offres par l'architecte, voici les entreprises retenues :

Lot 1 GROS OEUVRE : SIGOBAT pour 43 402.43 € HT

Lot 2 CHARPENTE BOIS: MCA pour 11 898.67 € HT

Lot 3 COUVERTURE BACS ACIER-SERRURERIE : MCA pour 28 064.03 € HT

Lot 4 MENUISERIES EXTÉRIEURES ALU : FAURE ET FILS pour 22 867.54 € HT

Lot 5 MENUISERIES INTÉRIEURES : MCA pour 9 068.78 € HT

Lot 6 ISOLATION PAR L'INTÉRIEURE : BOUTIN ML FACADE pour 46 308.36 € HT

Lot 7 PLATRERIE PEINTURE: PETRUS CROS pour 25 585.52 € HT

Lot 8 CARRELAGE-FAIENCE : ASTRUC pour 19 699.99 € HT

Lot 9 ELECTRICITE : FRAISSE ET FILS pour 14 345 € HT

Lot 10 CHAUFFAGE VENTILATION : BASTIN pour 37 438.80 € HT

Lot 11 PLOMBERIE-SANITAIRE : BASTIN pour 27 844.40 € HT

POUR : 14 CONTRE : 1 ABSTENTIONS : 0

OBJET DE LA DELIBERATION : CHOIX DES ENTREPRISES POUR LA CONSTRUCTION DU GARAGE COMMUNALE

La commission d'appel d'offres s'est réuni le vendredi 20 janvier en Mairie pour l'ouverture des plis concernant la construction d'un garage communal.

Après vérification des offres par l'architecte, voici les entreprises retenues :

Lot 1 TERRASSEMENT: SLTP pour 31 170 € HT

Lot 2 MACONNERIE : SIGOBAT pour 71 321.75 € HT

Lot 3 CHARPENTE METALLIQUE/SERRURERIE : CONCEPT METAL pour 92 000.87 € HT

Lot 4 MENUISERIE EXTERIEURES ET INTERIEURES : MCA pour 8 714.23 € HT

Lot 5 PLATRERIE PEINTURE : PEPIER CHARREL pour 11 167.15 € HT

Lot 6 PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE : BASTIN pour 11 586 € HT

Lot 7 ELECTRICITE : SABY pour 10 435 € HT

Lot 8 CARRELAGE : ASTRUC pour 3 209 € HT

POUR : 12 CONTRE : 2 ABSTENTIONS : 1

OBJET DE LA DELIBERATION : TARIF ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le tarif d'assainissement n'a pas changé depuis 2011. Il propose au conseil municipal de réévaluer le tarif pour l'année 2017. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de porter à 45 € le prix de l'abonnement HT et 0.60 € HT le prix du m3 à compter du 01 janvier 2017.

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

OBJET DE LA DELIBERATION : SUBVENTION AUX MONTFAUCON DE FRANCE

La participation de la Commune à l'association des Montfaucon de France est fixée comme chaque année à 0.50 euro par habitant. La population au 1^{er} janvier 2017 de la commune est de 1323 habitants. Ce qui correspond à un montant de 661.50 €.

POUR : 10 CONTRE : 2 ABSTENTIONS : 3

OBJET DE LA DELIBERATION : SUBVENTION A L'INSTALLATION D'UN

DENTISTE

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'un dentiste va s'installer à partir du mois de juin dans les locaux utilisés auparavant par la caisse d'épargne. Afin de lui permettre de s'installer dans de bonnes conditions, il propose de lui attribuer une subvention de 5 000 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'accorder cette subvention au dentiste.

PLUI

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du transfert éventuel de la compétence « PLAN LOCAL D'URBANISME » à la Communauté de Communes. Il leur rappelle que pour le moment aucune délibération n'est à prendre. La délibération sera prise lors du prochain Conseil Municipal.

POUR : 14 CONTRE : 1 ABSTENTIONS : 0

OBJET DE LA DELIBERATION : CONVENTION OGEC

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal le contrat d'association conclu entre l'Etat et l'école privée St Joseph le 22 octobre 2001, il y a donc lieu de fixer pour l'année 2017, le montant de la participation communale pour les enfants scolarisés (60 élèves de la commune et 32 élèves extérieurs commune).

Au vu du fonds de concours de 306 € par enfant versé par la Communauté de concours pour chaque enfant scolarisé, le montant que nous allons verser sera identique pour tous les enfants (commune et extérieur commune).

La participation par enfant sera donc de 599 € soit un total de 55108 €.

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 1

OBJET DE LA DELIBERATION : AIDE AU RAVALEMENT DE FACADES

Mr le Maire propose de renouveler la subvention versée aux particuliers qui procèdent au ravalement de façades des maisons situées sur les rues principales et de fixer à 15 % le montant TTC des travaux, plafonné à 800 €.

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 05

OBJET DE LA DELIBERATION : CHARTE ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon, au cours de sa réunion du 10 octobre 2016, s'est engagée au nom de ses

Communes membres à porter la démarche de mise en place de la charte d'entretien des espaces publics (niveau 2 : réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires).

L'objectif de cette charte est de mettre en œuvre des pratiques afin de préserver la santé humaine et l'environnement vis-à-vis des produits phytosanitaires utilisés dans le cadre de l'entretien des espaces publics de la Commune.

Il propose de délibérer pour accepter les termes du niveau 2. Il rappelle que la prise en charge financière de cette action sera assumée par la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon.

QUESTIONS DIVERSES

Plusieurs autres questions ayant été abordées, la séance est levée vers 22 heures 30.

Le secrétaire de séance

Le Maire